

# Compte Rendu du Conseil municipal

## Séance du lundi 16 Décembre 2019

Excusé : VAYSSADE Daniel

### **Approbation du dernier compte rendu réunion du 2 décembre 2019 :**

#### **Désignation d'un délégataire pour signature arrêté urbanisme :**

MERCUI Yves désigné pour signature de l'arrêté d'urbanisme de la demande déposée par Mr BARÈS , époux de Mme le Maire.

#### **Durée amortissement pour Budget photovoltaïque :**

Validation de la durée de l'amortissement pour le budget de production électricité photovoltaïque : 20 ans

### **Présentation et discussion du PADD (projet d'aménagement et de développement durable dans le cadre du PLUi :**

Présentation du service de développement de la Communauté de Communes.

Présentation et discussion autour du projet d'aménagement et de développement durable dans le cadre du PLUi :

#### ***Axe 1 : Révéler l'Aubrac, Carladez et Viadène comme territoire de vie pour tous***

- affirmer le « territoire ACV » comme fort potentiel de qualité de vie et d'accueil
- pour un parcours résidentiel sur le territoire - adapter l'offre de logement

#### ***Axe 2 : Affirmer un cadre de vie de haute qualité paysagère et environnementale***

- maintenir la force des paysages et la structure des villages
- préserver et valoriser les ressources naturelles
- prévenir les risques, pollutions et nuisances

#### ***Axe 3 : Asseoir une économie de marque qui sert le territoire***

- conforter les différents pans de l'économie en cherchant à préserver un équilibre territorial
- valoriser les savoir-faire et les produits du territoire et favoriser les modes de consommation et production responsables
- développer une stratégie d'accueil qui facilite la transmission et l'installation de nouvelles activités

*Remarques émises par le conseil municipal noter dans la délibération.*

- La part des terrains constructibles devraient être répartis de manière la plus équitable possible vers toutes les communes pour que toutes aient une chance de se développer. Les plus petites d'entre elles conserveraient ainsi la possibilité d'accueillir de nouveaux arrivants.

- La commune de Condom d'Aubrac fait face à une forte rétention de la part des propriétaires alors qu'il y a dix ans, elle avait instauré une PVR (participation voirie réseau) (+ 50 000 €) pour accompagner la viabilisation de ces terrains. La situation va évoluer prochainement.

- Nous avons actuellement des demandes d'installation de jeunes et moins jeunes qui recherchent la qualité de vie qu'offre notre territoire, et sa proximité avec les bourgs centre de

St Chély d'Aubrac, Laguiole et Espalion, porte du Nord Aveyron.

Sur un territoire aussi vaste que celui-ci, une surface constructible aussi réduite conduira inévitablement à un manque d'offre appropriée à la demande.

Il serait judicieux de faire évoluer la loi et de faire une différenciation entre les zones urbaines et les zones rurales.

### **Forêt :**

*Programmation coupe de bois 2020 : vente, affouage :*

Les parcelles n° 20, 43 a, 60, 27 et 43b sont mises à la vente

Pour les coupes affouagères, on terminera les parcelles programmées en 2019.

*Validation pour demande de subvention aménagement forestier :*

Le programme de travaux proposé par l'ONF concerne la mise au gabarit du chemin forestier du Teil sur une longueur de 1,7 km, la création d'une place de dépôt, d'une place de retournement et reprise d'une place de retournement existante.

Cette piste facilitera l'exploitation et valorisera un peuplement de douglas difficile d'accès.

Demande de subvention d'un dossier FEADER : soutien à la desserte forestière

Coût du projet : 62 372 €.

Subvention région : 14 658 €

Subvention FEADER : 16528 €

### **Questions et informations diverses :**

- Projet buron des 4 frères : proposition de mise à disposition par convention le petit buron pour l'année 2020. Ils ont créé une association et souhaite louer et animer plusieurs burons sur l'Aubrac. L'un des frères souhaite occuper le logement communal disponible à partir de mars. Un accompagnement ADEFPAT est prévu avec le PNR pour le projet global
- Aménagement de l'espace autour de la mairie -signalétique participation à un achat groupé proposé par le PNR
- Date des vœux : Dimanche 12 Janvier 2020 à 11 h à Salgues
- Echange autour du renouvellement des conseils municipaux en Mars. Fait-on une réunion publique ? Autre ? .....